



## AIDE - MEMOIRE

L'administration communale de la Ville de Luxembourg organisera une

### **formation d'animateur B**

**dans le domaine des activités de loisirs « Aktioun Bambëschesch » (enfants du cycle 1.1 – 4.2)  
et « Jugend Aktiv » (jeunes habitant dans la Ville de Luxembourg de 13-17 ans)**

#### **Contenu de la formation:**

Formation d'une durée de 150 heures composée de cours théoriques et de plusieurs stages pratiques.

La formation comprendra:

- un weekend de prise de contact (du 26 au 27 mars 2022, nuitée obligatoire incl.)
- un stage pratique pendant l'Aktioun Bambëschesch Noël (du 04 au 08 avril 2022)
- formation « Haltung vis-à-vis vum Kand » (en cours de l'année 2022)
- un weekend de stage théorique à choisir par le candidat lui-même parmi l'offre du SNJ
- 4 jours préparatoires pendant la semaine précédant l'Aktioun Bambëschesch en été (du 11 au 15 juillet 2022)
- ainsi qu'un stage pratique pendant l'Aktioun Bambëschesch en été (du 18 juillet au 12 août 2022).

Les stages pratiques (Aktioun Bambëschesch Noël et été) ainsi que le stage préparatoire de l'Aktioun Bambëschesch été, seront rémunérés.

#### **Votre profil:**

- avoir le statut de l'étudiant
- avoir une très bonne maîtrise de la langue luxembourgeoise et disposer de connaissances de base en français et allemand
- une expérience pratique dans le domaine enfance est un atout
- être âgé(e) de 18 ans au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2022

#### **Conditions spécifiques et pièces à joindre:**

La candidature doit obligatoirement être accompagnée des pièces suivantes:

- lettre de motivation (veuillez indiquer la référence suivante: **forma-etud/capel**);
- curriculum vitae;
- certificat d'inscription auprès d'une école/université (2021-2022);
- pour les candidats âgés  $\geq 18$  ans : extrait récent du casier judiciaire (bulletin no 3 ainsi que le bulletin spécial « protection des mineurs – bulletin N°5 ») Cité judiciaire, plateau du St. Esprit, Bâtiment BC);
- copie de la carte d'identité;
- photo récente.

Le dossier de candidature, muni de toutes les pièces requises, est à adresser au Collège des bourgmestre et échevins L-2090 Luxembourg pour **le 11.03.2022** au plus tard.

Les candidat(e)s sont prié(e)s d'indiquer le **numéro de téléphone** et l'**adresse e-mail** par lesquels ils/elles pourront être contacté(e)s.

**Rémunération:**

Comme suite à la décision du conseil communal du 19 avril 2010, les tarifs applicables aux étudiants de la Ville de Luxembourg sont les suivants :

- étudiant sans formation d'aide-animateur: **80 % du salaire social minimum non-qualifié**

Le secrétariat du Service Foyers scolaires - département CAPEL (tél.: 4796-2442 ou -2967, email: capel@vdl.lu), se tient à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.